# TRIBUNE MINIERE

## Chambre syndicale des Mineurs du Pas-de-Calais

### Aux mines de Marles

FOSSE NUMERO 5. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Nous avons un délégué-mineur nommé Dupont, qui se dit délégué du Syndicat, quoique la Compagnie ait dépensé la grosse somme pour le faire passer en place du citoyen Lenfant.

Les chargeurs roulent à plusieurs sur la même voie qui est en plan incliné, ce qui peut causer des accidents, et ce qui est formellement défendu par les règlements, car il devrait y avoir un double roulage. En plus de cela, l'aérage fait défaut dans plusieurs endroits, ce que notre délégué oublie de signaler. Pour tromper l'ouvrier, il fait mirer, depuis qu'il est délégué, deux ou trois tapes dans le *Rêveil*, comme cela, l'on peut dire : « Vous voyez qu'il remplit en Gâne ». Mais cela n'est pas, car, il n'y a pas en autant d'accidents dans les sièges 3, 4, 6, qu'au siège 5, puisque, pendant la quinzaine Sainte-Barbe, nous avons eu environ 20 à 22 blessés à l'hôpital.

Si le délégué avait fait son [illegible] comme tout délégué représentant les intérêts des ouvriers doit le faire, beaucoup de ces accidents ne se seraient pas produits, et en plus de cela beaucoup d'entre eux ne l'ont pas vu depuis 7 à 8 mois, à leur taille.

*Un groupe de syndiqués.*

SYNDICAT DES MINEURS DU BASSIN D'ANZIN

**LA PERCEPTION DES TIMBRES**

Les sociétaires de secours, [illegible] les détenteurs de timbres, sont [illegible] la perception des timbres aura lieu dimanche 9 janvier, de 9 heures et demie, au Bar Central, à Denain.

## Rapports de délégués mineurs

### Aux mines d'Anzin

FOSSE GAYANT. — Rapport du délégué mineur Georges Lamar :

Descendu à l'étage [illegible] veille nord dans laquelle il [illegible] boisage à plusieurs endroits menaçant de tomber. [illegible] tation veine Hélène, [illegible] 1er plan répétant est [illegible] occasionne des dérangements [illegible] à beaucoup de bois de [illegible] rehaussage à élargir. [illegible] signale cette voie [illegible] 2e plan répétant, [illegible] sieurs billes [illegible] ce plan. A la 3e voie, [illegible] du haut du plan, [illegible] manque d'air; il [illegible] tes dans les [illegible] ment pas bien, [illegible] et s'engouffre [illegible] passé dans les [illegible] dans ces deux [illegible] pour permettre [illegible] sages et assurer [illegible] l'exploitation [illegible] aussi, j'ai constaté [illegible] leurs bénéfices [illegible] je signale que les [illegible] cessaires pour [illegible] fermé remarque [illegible] bois dans le [illegible] 37½ mètres, [illegible] ans à peine [illegible] bois. C'est bien [illegible] et au-dessus [illegible] vail d'un cheval [illegible] duire les bois [illegible] n'ont pas les [illegible] travaux et [illegible] chargés de les [illegible] l'accordéon.

### Aux mines de Courrières

FOSSE NUMERO [illegible] — [illegible] Durbain :

Avisé le 13 [illegible] rier blessé, [illegible] infants, je me suis [illegible] ter l'accident [illegible] blessé à l'hôpital [illegible] qu'on [illegible] sur les reins et [illegible] gnet.

D'après mon [illegible] ment pas arriver [illegible] accident ne se [illegible] la rends responsable.

— Avisé le [illegible] notre ouvrier [illegible] marié et père de [illegible] blessé; il me [illegible] hache au pouce [illegible]

D'après [illegible] un petit bloc [illegible] cet accident aurait [illegible] la Compagnie [illegible]


NOTRE ALMANACH

Vous permettra de passer agréablement vos soirées d'hiver

Il ne coûte que 0.40 centim

LE RECLAMER A NOS VENDEURS ET DEPOSITAIRES.

FRANCO PAR LA POSTE 0 fr. 55 CENT.


# Dans la Mutualité

**LE RAPPORT DE M. LAFFERRE SUR LES OPERATIONS DES SOCIÉTÉS MUTUELLES PENDANT L'ANNEE 1908.**

M. Lafferre, ministre du Travail, vient d'adresser à M. le président de la République son rapport d'ensemble sur les opérations des sociétés de secours mutuels pendant l'année 1908.

Ce document est des plus intéressants et il atteste de la progression continue de l'idée mutualiste dans notre pays.

**L'armée mutualiste augmente**

En 1908, la direction de la Mutualité a enregistré 657 nouvelles sociétés approuvées dont 42 caisses scolaires ; elle a également inscrit sous le régime de l'approbation, 79 sociétés libres, ce qui porte le chiffre des approbations à 749. Mais 54 sociétés ont [illegible] entièrement cet exposé, par dissolution et par fusion avec d'autres sociétés approuvées. L'augmentation nette des sociétés approuvées est donc de 695, comprenant 653 sociétés d'adultes et 42 sociétés scolaires.

Il s'est créé 98 sociétés libres, mais comme 73 sociétés existantes se sont tel qu'on prouver et que, d'autre part, 52 autres se sont dissoutes, on relève une diminution de 27 dans le contingent des sociétés libres.

Ainsi que l'établissement des tableaux statistiques joints, il y a, dans le mouvement des sociétés libres, un recul assez accentué qui tend à faire croire à une diminution progressive, pour l'avenir, des sociétés libres.

Cependant, cette diminution ne ralentit pas le mouvement ascendant de leurs opérations.

**Situation des sociétés approuvées d'adultes**

Sur 11.516 sociétés approuvées, 5.737 assurent exclusivement le secours en cas de maladie ; 2.048 assurent des retraites et le service de la maladie ; 495 sont spécialement créées en vue de la retraite et 240 ont un autre but principal que la maladie et la retraite.

Les adhérents au service de la maladie exclusivement comprennent 586.850 hommes, 96.157 femmes et 26.110 enfants. Les adhérents au service de maladie et retraites comprennent 988.137 hommes, 207.860 femmes et 54.875 enfants. L'effectif féminin [illegible] important dans les départements du [illegible]

Les sociétés de maladie ont accordé 178.850 soins [illegible] pour cent de leur effectif total. Pour ces maladies, elles ont [illegible] 1.065 [illegible] 1.545.[illegible] pharmaceutiques. [illegible] 20 plan répétant, [illegible] sieurs billes [illegible] ce plan. A la 3e voie, [illegible] du haut du plan, [illegible] manque d'air; il [illegible] tes dans les [illegible] ment pas bien, [illegible] et s'engouffre [illegible] passé dans les [illegible] dans ces deux [illegible] pour permettre [illegible] sages et assurer [illegible] l'exploitation [illegible] aussi, j'ai constaté [illegible] leurs bénéfices [illegible] je signale que les [illegible] cessaires pour [illegible] fermé remarque [illegible] bois dans le [illegible] 37½ mètres, [illegible] ans à peine [illegible] bois. C'est bien [illegible] et au-dessus [illegible] vail d'un cheval [illegible] duire les bois [illegible] n'ont pas les [illegible] travaux et [illegible] chargés de les [illegible] l'accordéon.

[illegible] 1908, 3.101.635 membres participants et 470.098 bénéficiaires contre 1.210.359 participants et 451.692 bénéficiaires inscrits correspondant en 1907.

Leurs recettes se sont élevées à 44 millions 598.192 francs, se décomposant [illegible] cotisations des membres actifs et honoraires 41.069.050 francs ; dons, legs et subventions 2.125.750 francs ; amendes et droits [illegible] 1.170.121 francs ; recettes et encaissements divers, 5.202.275 francs ; intérêts des fonds placés 12.196.344 francs. La fortune des sociétés approuvées est donc la suivante :

| | |
|---|---|
| Placements aux fonds de retraite | 299.400.000 |
| Placements aux fonds libres | 202.848.000 |
| Total | 485.248.000 |

**Situation des mutuelles scolaires**

Les sociétés scolaires étaient, au 31 décembre 1908, au nombre de 2.310. Le nombre de leurs membres honoraires est descendu en 1908, de 48.407 à 47.620 ; celui des écolières et écoliers adhérents a augmenté, passant de 711.767 à 736.161, dont 420.498 garçons et 315.663 filles.

Leurs recettes se sont élevées à 4.300.514 francs contre 4.145.468 francs en 1907.

Les mutuelles scolaires poursuivent deux buts principaux : indemniser les journées de maladie des enfants ; amorcer pour eux un brevet individuel de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Les deux services dont il s'agit actuellement n'ont donc pour elles qu'un intérêt secondaire. Aussi les honoraires médicaux se sont-ils élevés seulement de 10.819 francs, au lieu de 11.696 francs en 1907. De même, les frais pharmaceutiques ont atteint 8.954 francs au lieu de 9.967 francs pour les sociétés qui assurent ce service.

10.493 enfants ont bénéficié des indemnités pécuniaires s'élevant au total à 921.321 francs représentant le chiffre de 1.990.860 journées de maladie.

Les versements au fonds commun de retraites se sont élevés en 1908, à 371.600 fr. et ceux sur les livrets individuels de retraites à 2.002.620 francs.

Voici la liste de leur avoir :

| | |
|---|---|
| Au fonds de réserve disponible | 6.548.968 |
| Au fonds de retraite | 7.819.218 |
| Total | 14.368.186 |

La mutualité scolaire progresse sensiblement d'une année à l'autre, grâce à l'impulsion bienfaisante que lui ont donnée d'avisés philanthropes notamment le regretté Cavé et M. Edouard Petit.

**Les subventions de l'Etat**

On sait que [illegible] l'Etat en vertu des articles 21 et [illegible] de la loi du 1er avril 1898 accorde des [illegible] aux sociétés approuvées [illegible] hospitalière.

Elles se sont [illegible] à la somme de 257.000 francs, les bonifications d'intérêts à 1.040.000.850 francs, et les subventions proprement dites [illegible] 165.469 fr. 05.

**Situation des sociétés libres**

On relevait 3.215 sociétés libres à la fin 1908. A l'inverse de ce qui [illegible] pour les sociétés approuvées, la [illegible] majorité des sociétés libres [illegible] pal la maladie.

Elles comprennent au 31 décembre 1908, [illegible] membres honoraires et 201.[illegible] participants, dont 215.[illegible] femmes et 14.855 enfants.

Les cotisations se [illegible] 2.[illegible] francs et les [illegible] 1.[illegible] francs.

Les sociétés de maladie ont accordé 178.850 soins [illegible] pour cent de leur effectif total. Pour ces maladies, elles ont [illegible] 1.065 [illegible] 1.545.[illegible] pharmaceutiques. [illegible] 20 plan répétant, [illegible] sieurs billes [illegible] ce plan. A la 3e voie, [illegible] du haut du plan, [illegible] manque d'air; il [illegible] tes dans les [illegible] ment pas bien, [illegible] et s'engouffre [illegible] passé dans les [illegible] dans ces deux [illegible] pour permettre [illegible] sages et assurer [illegible] l'exploitation [illegible] aussi, j'ai constaté [illegible] leurs bénéfices [illegible] je signale que les [illegible] cessaires pour [illegible] fermé remarque [illegible] bois dans le [illegible] 37½ mètres, [illegible] ans à peine [illegible] bois. C'est bien [illegible] et au-dessus [illegible] vail d'un cheval [illegible] duire les bois [illegible] n'ont pas les [illegible] travaux et [illegible] chargés de les [illegible] l'accordéon.

[illegible] 1908, 3.101.635 membres participants et 470.098 bénéficiaires contre 1.210.359 participants et 451.692 bénéficiaires inscrits correspondant en 1907.

Leurs recettes se sont élevées à 44 millions 598.192 francs, se décomposant [illegible] cotisations des membres actifs et honoraires 41.069.050 francs ; dons, legs et subventions 2.125.750 francs ; amendes et droits [illegible] 1.170.121 francs ; recettes et encaissements divers, 5.202.275 francs ; intérêts des fonds placés 12.196.344 francs. La fortune des sociétés approuvées est donc la suivante :

| | |
|---|---|
| Placements aux fonds de retraite | 299.400.000 |
| Placements aux fonds libres | 202.848.000 |
| Total | 485.248.000 |

Pensionnés de la Mutualité dans les Banques

Basse-Alpes, l'Ariège, l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze, les Côtes-du-Nord, le Lot, la Lozère, la Manche, la Mayenne et la Haute-Saône.

Les Unions départementales ont décidé dès 1901, de se grouper en une Fédération nationale. Elle réunit 90 unions départementales régionales ou coloniales qui représentaient ensemble à peu près 7.000 sociétés. La Fédération nationale se propose en général d'intervenir pour créer les unions de sociétés et pour aider celles qui lui sont affiliées. Elle se préoccupe également des questions d'hygiène (maisons d'habitation à bon marché sanatoria, etc...) par une action concentrée avec l'Alliance d'hygiène sociale.

Le plus grand nombre des Unions départementales ont eu tout d'abord en vue d'organiser des caisses de réassurance destinées à prolonger les secours nécessaires aux malades ayant épuisé les avantages sur le point par les sociétés de secours mutuels respectives. Elles allouent, en général, 1 fr. par jour pendant la première année et 0.50 pendant la seconde année aux sociétaires malades, moyennant une cotisation de 1.80 par mois pour chaque membre participant.

La mise en subsistance a été organisée par 55 unions départementales ; 40 unions ont institué des commissions d'arbitrage pour régler amiablement les conflits entre sociétés et sociétaires.

Enfin la plupart des unions ont eu des rapports avec les syndicats de médecins et de pharmaciens pour obtenir des conditions favorables.

**Pour la liberté de conscience**

M. Lafferre termine son très intéressant rapport en signalant que le Conseil supérieur des Sociétés de secours mutuels s'est occupé de l'intervention de la loi pour et contre la religion dans la mutualité.

[illegible] avec un vif regret [illegible] auxquelles il appartenait depuis [illegible] ne [illegible] une messe [illegible] par les [illegible] en effet, [illegible] le vœu suivant :

« Le Conseil, pénétré de la pensée que la mutualité est une œuvre de concorde et ne doit pas devenir un instrument de [illegible] exclut toute désunion des sociétaires [illegible] mutualiste dans les compagnies et à proximité de la part de ses adhérents, un effet de prévoyance encore plus grand — surtout si les mutualistes entendent assurer la [illegible] des retraites ouvrières et paysannes.

**Les Unions départementales**

Les Unions existantes, groupaient au 31 décembre 1908, 6.078 sociétés de secours mutuels dont 1.206 sociétés approuvées — soit une augmentation de 1.150 en deux ans. Il ne restait plus que 11 départements qui n'étaient pas à la tête d'une union mutualiste : les


La Pastorine
Peinture Email
Donne aux [illegible] comparable à celui de la porcelaine [illegible] au pinceau en une ou deux couches [illegible] aux intempéries et à tous les [illegible] chez tous les marchands de couleurs [illegible] marque. Gros et Détail : Usines Gaillard, 103, rue Lafayette, Paris.
Fabricant de Produits chimiques et Vernis
Grand Prix : Grands Prix : Londres 1909, Nancy 1910

DANS L'INTERET DE VOTRE SANTE
ne consommez d'autre APERITIF
QUE L'EXCELLENT VIN DE
BAYNUS-TRILLES
QUINQUINA
[illegible] par la compagnie des Chemins de Fer, Dames et Enfants
LE GOUTER, C'EST L'ADOPTER
[illegible] TRILLES et exiger [illegible]
DANS TOUS LES CAFES ET LES BONS ESTAMINETS

Souverains contre les indispositions de l'Estomac les DRAGÉES de SANTÉ guérissent CONSTIPATION maux de tête ebloussements maux de reins etc la boite de 100 1f50
DUBUS 7 rue des Arts Lille
Se trouvent toutes bonnes Pharmacies.
Dépositaires détaillants du pays minier : Lens : M. Wilay. — Douvin : M. De Bonny. — Hénin-Liétard : M. Dassonville.

Voyages en Belgique
PRIX REDUITS
[illegible]


## PROGRAMME DES SPECTACLES

**GRAND THEATRE DE LILLE**

Ce soir, mardi, à 7 heures et demie, 1re représentation de la DAME DE CHEZ MAXIM'S. Le spectacle commencera par DENISE, comédie en 4 actes.

Jeudi, LA VIE DE BOHEME, opéra-comique en 4 actes.

**KURSAAL DE LILLE**

Ce soir, mardi, à 8 heures et demie, LES DRAGONS DE VILLARS, opéra-comique en 3 actes.

Mercredi, Tournée Baret, LE BOIS SACRE.

**OMNIA PATHE DE LILLE**

Grand succès pour les magnifiques vues en couleurs dont le relief constitue un progrès qui est le monopole du Cinéma Pathé. On donnera aujourd'hui :

La fin de Lincoln (grand drame américain). — Loin des yeux, loin du cœur (drame [illegible]). — Le Tour du monde de Max Linder ([illegible] succès d'hilarité). — Le premier [illegible] de Bérézin (gagné par Prince). — [illegible] — La grande chasse sur le Nil. — [illegible]

**HIPPODROME LILLOIS**

Ce soir, à 8 heures et demie, [illegible] Cinéma en couleurs et [illegible] Les Bouchers.

Dimanche, Matinée à 2 heures.

LILIAN — TOUS LES SOIRS — CHANSONNETTE DOMAIN — et la [illegible] à 7 h.

Brasserie-Concert — BAL — [illegible]

BAL de 4 heures de l'après-midi à minuit.

[illegible] Stars inquiétes pour vos [illegible] G. LACROIX Pharm. [illegible] Lille. [illegible] Téléphone gratis à toutes [illegible] Incomparables.

EAU GORLIER [illegible] 40 fr. [illegible] Incomparables.

## Grâce aux Pilules Pink ce petit va bien !

Mme Crombach, 5, rue Tesson, à Paris (X[illegible]) nous écrit :

« Je suis très heureuse de vous faire savoir que mes Pilules Pink ont fait le plus grand bien à mon petit fils André. Elles lui ont donné des forces, des couleurs, de l'appétit. L'enfant était très anémique et maintenant il est en parfaite santé. »

Il y a une grande quantité de mamans qui vivent dans les transes et l'anxiété. Elles ont donné toutes leurs forces, tous leurs soins, tout leur temps, toute leur santé, toute leur [illegible] de leur petite. Vient s'ajouter sur les épaules et les meilleures très sérieusement [illegible] les chétives, tout de terrifiant.

Aux [illegible] les Pilules Pink, en [illegible] les [illegible] et [illegible] les [illegible] et [illegible] les [illegible] et